



L'an deux mille vingt-deux le 20 du mois d'octobre, s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Nomeny après convocation légale du 13 octobre, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS

**Présents** : M. RENKES David- M. LAPOINTE Denis- M. BECHETTI Daniel- M. ORY Denis – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. GRANDADAM Daniel – M. VOINSON Philippe – Mme FRANCOIS Valérie – M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques – Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER Serge – Mme MARCHAL Astrid – Mme CHERY Chantal  
Mme VIAUD Isabelle – M. MATHEY Dominique – M. GAY Gérard- M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès  
M. FAGOT REVURAT Yannick – M. COLOMBI Philippe – Mme LORETTE Delphine – M. L'HUILLIER Nicolas  
M. REGNIERE Patrice – M. THIRY Philippe – M. FRANCOIS Vincent – M. IEMETTI Jean Marc – M. BERNARD Philippe  
M. GUILLAUME Geoffrey – M. CHANE Alain – M. CAPS Antony – Mme JELEN Nelly – M. LE GUERNIGOU Nicolas  
M. MATHIEU Denis – M. CERUTTI Alain – M. BAUDOIN Cédric -

**Procurations** : M. FAUCHEUR Dominique à Mme FRANCOIS Valérie – Mme MARANDE Carole à M. L'HUILLIER Nicolas  
M. HENQUEL Patrick à M. FAGOT REVURAT Yannick – M. GUEZET Philippe à M. FEGER Serge – M. MEVELLEC Mickaël à M. MATHEY Dominique – M. MOUGINET Dominique à M. CHANE Alain -

**Excusé(s)** : M. BECKER Bernard- M. VINCENT Yvon – M. MICHEL Olivier -

**Secrétaire de séance** : Mme FRANCOIS Valérie

L'assemblée dénombrait **42 votants**

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 55

Présents : 36

Pouvoirs : 6

Excusés : 3

**Votants : 42**

Date d'affichage : 25 octobre 2022

**SUFFRAGE EXPRIME :**

Pour : 42

Contre

Absentions :

**FINANCES**

09/10/2022

**Approbation de l'avenant financier n°1 relatif à la fourniture de repas pour les sites multi accueil**

Chantal CHERY, vice-présidente en charge de la petite enfance rappelle l'accord cadre à bons de commande attribué à l'entreprise LITTLE COOKERY COMPANY (La potion des Lutins) pour la fourniture de repas pour les quatre sites multi accueil de la CCSGC.

L'attributaire a présenté une proposition commerciale pour adapter les commandes au plus proche des besoins des enfants, permettant ainsi d'éviter le gaspillage alimentaire et de réaliser des économies supplémentaires.

Les prix nouveaux (en rouge dans le tableau) sont détaillés ci-dessous :

	Repas HT						
	4+	6+	9+	12+	18+	24+	36+
forfait 1 : Plat	2,82 €	2,92 €	3,00 €	3,05 €	3,10 €	3,20 €	3,30 €
forfait 2 : Plat + Dessert	3,30 €	3,30 €	3,30 €	3,60 €	3,60 €	3,60 €	
forfait 3 : Plat + Laitage + Dessert		3,80 €	3,80 €	3,90 €	4,00 €	4,00 €	
forfait 4 : Entrée + Plat + Dessert					4,20 €	4,20 €	
forfait 5 : Entrée + Plat + Laitage + Dessert					4,30 €	4,30 €	

Produits	Vente
Beurre (10g)	0,21.€
Biscuits	0,53 €
Confiture (30g)	0,25 €
Crème dessert	1,25 €
Entrée chaude	0,85 €
Entrée froide	0,85 €
Farine blanche T45 (1Kg)	1,96 €
Fromage	0,53 €
Fruit frais	1,25 €
Huile (0,5L)	3,30 €
Pack d'eau (6x1,5L)	2,96 €
Pain*	0,48 €
Palets de chocolat (200g)	3,29 €
Purée de fruits	1,25 €
Sucre roux (1Kg)	3,08 €
Yaourt aromatisé	0,67 €
Yaourt nature	0,67 €

TVA 5,5% en sus. Les prix s'entendent en euros.

Vu la proposition commerciale,  
Vu l'avis favorable de la commission consultative MAPA sur cet avenant financier pour intégrer des prix nouveaux au marché en cours,

Il est demandé à l'assemblée du conseil communautaire :

- d'approuver l'ensemble de ces dispositions,
- d'autoriser le Président à signer cet avenant financier

**Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Approuve** l'ensemble de ces dispositions,
- **Autorise** le Président à signer l'avenant financier avec la société LITTLE COOKERY COMPANY (La potion des Lutins)



CLAUDE THOMAS  
2022.10.26 13:02:45 +0200  
Ref:20221024\_161801\_1-1-O  
Signature numérique  
le Président